

8 +41 22 919 41 50
1 +41 22 919 41 60
1 postbox@ipu.org

Chemin du Pommier 5 Case postale 330 1218 Le Grand-Saconnex Genève – Suisse www.ipu.org

## Déclaration de Mme Paddy Torsney Observatrice permanente

## Session extraordinaire de l'Assemblée générale sur le problème mondial de la drogue

19-21 avril 2016

New York, le 20 avril 2016

M. le Président,

Les parlementaires sont les premiers témoins des impacts de la politique en matière de drogue. Ils sont au contact de leurs électeurs, qui craignent pour leurs enfants, demandent pourquoi les traitements ne sont pas disponibles, ont besoin d'assistance juridique en cas de poursuites, ou ont simplement besoin de quelqu'un pour écouter leurs préoccupations.

Les parlementaires sont les premiers concernés lorsqu'il s'agit d'élaborer le cadre juridique et la réglementation qui régissent l'usage des drogues dans leur pays, et ils allouent les budgets pour les soins de santé, l'éducation et la désintoxication, qui servent à réduire les effets des drogues.

En février, l'ONU et l'UIP ont tenu une audition parlementaire conjointe pour préparer cette session extraordinaire.

Les décisions politiques prises en matière de drogue ont des répercussions dans le monde entier et l'audition s'est donc inspirée des discussions sur cette problématique intervenues à l'occasion de diverses assemblées de l'UIP.

Elle a permis de mettre clairement en évidence les points communs entre la toxicomanie et d'autres addictions, notamment à l'alcool et au tabac, mais aussi leurs différences, ainsi que le fait que tous les consommateurs de drogues ne deviennent pas toxicomanes.

C'est pour ces raisons, entre autres, que les parlementaires sont convaincus que la riposte mondiale au problème de la drogue se doit d'être humaine et bienveillante. Elle doit aborder prioritairement la consommation de drogue sous l'angle sanitaire, évitant ainsi l'écueil de la stigmatisation ou de la discrimination.

Bien que l'audition ne nous ait pas permis de dégager un consensus sur un certain nombre de points à l'ordre du jour, elle n'en a pas moins éclairci de nombreux malentendus et ouvert la voie à de nouvelles discussions politiques de ces questions à l'échelon des parlements nationaux. Elle a en outre révélé un certain terrain d'entente, centré sur quatre grands axes.

En premier lieu, les trois grandes conventions sur la drogue offrent à tous les pays un cadre propice à l'action politique à l'échelon national. Les pays ne doivent pas se sentir isolés dans cette lutte.

Ensuite, un grand nombre de pays se cantonnent à une interprétation étroite des conventions, sans exploiter leur souplesse. Classant la production, la vente et la consommation de drogue dans la catégorie des activités devant être considérées comme illégales, les conventions n'exigent pas pour autant de condamner les contrevenants à des peines de *prison*. De nombreux parlementaires n'en avaient pas conscience.

Par ailleurs, tous les pays doivent se focaliser davantage sur les origines de la consommation de drogue que sur ses effets. Sortir les gens de la misère, leur offrir des soins de santé et des services éducatifs, améliorer la transparence des institutions et faire en sorte que leurs représentants s'engagent activement dans la réalisation des ODD permettrait de s'attaquer aux racines de ce phénomène.

Enfin, il convient de consacrer davantage d'attention aux conséquences indésirables de ce que nous avons l'habitude d'appeler la guerre contre la drogue, notamment l'expansion d'un marché des stupéfiants fort lucratif, avec la criminalité qu'il engendre.

De nombreux participants ont remis en cause l'intérêt d'investir des sommes énormes dans la répression au détriment de la prévention et du traitement et se sont déclarés inquiets de l'accent qui continue à être mis sur les petits producteurs et les petits consommateurs par opposition aux grands cartels responsables des délits les plus graves.

Comme l'a fait observer un parlementaire, la guerre contre la drogue s'est transformée en guerre contre les pauvres! Telle est l'une des conséquences indésirables à laquelle nous devons de toute urgence remédier grâce aux ODD, objectifs dont le but primordial est de sortir l'humanité de la misère.

## Monsieur le Président,

La lutte contre la drogue doit respecter les droits de l'homme, notamment le droit des peuples autochtones à exercer leurs activités traditionnelles, le droit des toxicomanes à un traitement et, cela va sans dire, le droit sacrosaint à la vie. Plusieurs participants se sont fermement élevés contre le recours à la peine capitale pour punir les délits liés à la drogue.

L'audition parlementaire a permis de mettre en évidence la nécessité de remplacer le patchwork de lois et de mesures adoptées au fil du temps par un grand nombre de pays par des politiques nationales plus cohérentes. Tous les pays doivent dresser le bilan de leur situation en matière de drogue et concevoir sur cette base, en collaboration avec toutes les organisations et tous les individus concernés, une stratégie équilibrée et intégrée.

Cette question doit rester au nombre des priorités mondiales et nationales, tout particulièrement pour les parlementaires.

Si nombre d'entre eux se déclarent satisfaits des cadres légaux actuels, ainsi que des mesures généralement mises en place pour faire face au problème de la drogue, tel n'est toutefois pas le cas de tous.

Nous devons prêter une oreille attentive au mécontentement croissant suscité par les limites de l'optique actuellement adoptée à l'échelle mondiale pour lutter contre la drogue. Nous nous devons de concevoir des politiques tenant compte de la réalité telle qu'elle est au lieu de reposer sur des idéologies ou une image idéalisée du monde.

Je vous remercie de votre attention.